

Divorce et vente de biens bloqués chez le notaire

Par **sylvie72_old**, le **23/08/2007** à **09:33**

bonjour,

je suis en ce moment en divorce, nous avons un terrain que nous avons vendu en juin, mon futur ex mari ne veut pas signer le deblocage des fonds chez le notaire et nous avons des credits a rembourser.le notaire qui a effectué la vente du terrain a été désigné liquidateur lors du jugement de non conciliation, le notaire peut-il rembourser les credits malgré le refus de debloquerles fonds de mon mari ? car je vais me retrouver interdit bancaire la semaine prochaine alors que moi je ne refuse pas de payer.
Y a t-il une solution pour que le notaire paie ma part ? et que je soi alors tranquille
merci de votre reponse, je suis un peu perdue....

Par **ly31**, le **23/08/2007** à **17:08**

Bonsoir,

Contactez au plus vite votre Avocat afin de le tenir informé de la situation

Bon courage

ly31

Par **sylvie72_old**, le **23/08/2007** à **21:14**

merci,

j'ai contacter mon avocat et le notaire. mon avocat est en vacances le notaire pas joignable avant 2 jours.....

j'ai alors recontacter l'organisme de credit (service contentieux) je suis tomber sur une personne tres comprehensive qui a tout de suite pris les choses en main :elle a contacter mon mari et l'a decider a debloquer les fonds

je n'en sais pas plus mais j'ai rendez-vous demain matin chez le notaire pour signer le
deblocage des fonds